

Conseil Municipal de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC
Du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC, sous la présidence de Monsieur Yves ATTOU, Maire de la commune de SAINT CHRISTOPHE SUR ROC, dûment convoqués le 11 avril 2023 par courriel.

Présents : Membres du Conseil Municipal

Yves ATTOU
Camille COCAGNE
Martine HARDY

Liliane LAPOMME
Pierric MAHU
Jérôme MASSÉ

Jeannine MATTIO
Caroline ROULEAU

Excusés : Jean-François BRANGER, Christian GUILLAUME et Mélanie GAILLARD.

Article L2121-1 du CGCT : Christian GUILLAUME donne pouvoir à Yves ATTOU,
Jean-François BRANGER donne pouvoir à Jérôme MASSÉ

Extérieurs au conseil : Pascal Guignard du CO, Damien Gendron de la NR

Secrétariat de séance : Caroline ROULEAU

ORDRE DU JOUR :

-Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 14/03/2023 : Aucune remarque n'est formulée. Le procès-verbal est **approuvé à l'unanimité**.

-Désignation d'un(e) secrétaire de séance : **Caroline ROULEAU**.

- Christian Guillaume a informé le maire qu'il a demandé le 6 avril 2023 à la préfète de démissionner pour raisons professionnelles et convenances personnelles. Sa démission sera effective dès la validation de la préfète.

-Annick Barré a envoyé sa démission par mail, le 13 avril 2023, elle a été acceptée et validée le même jour par Monsieur le Maire.

1- Affaires générales et extérieures ;

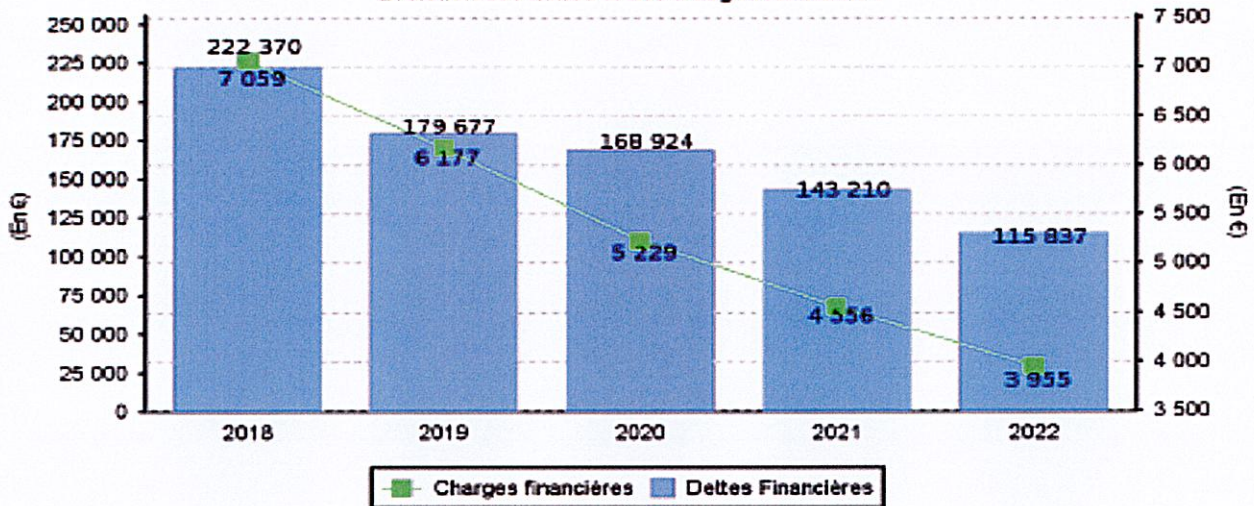
Observation sur la situation budgétaire :

La capacité d'emprunt est favorable suite au désendettement depuis 2018

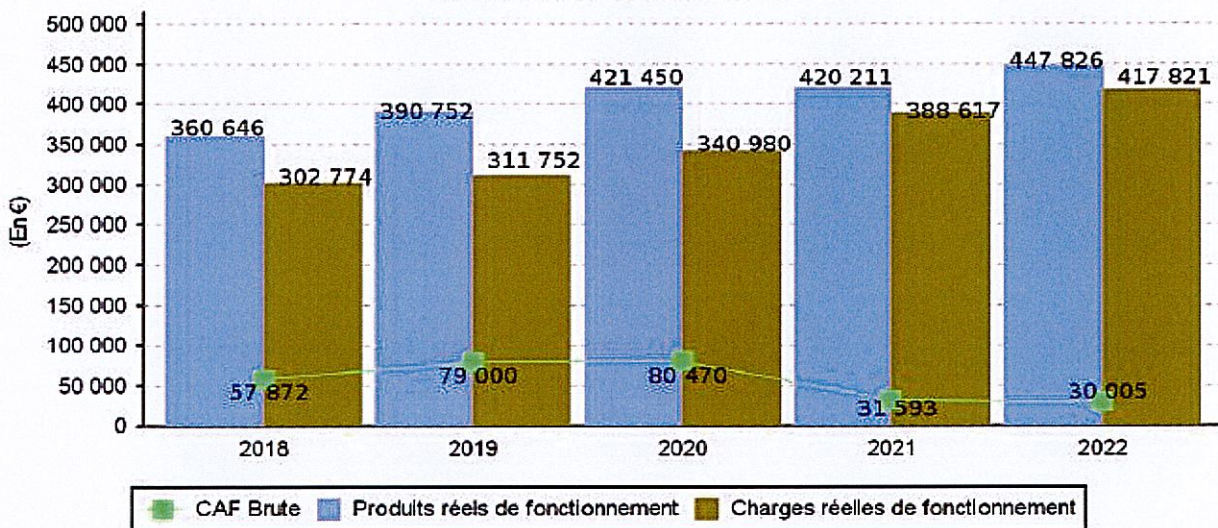
- Mais la capacité d'autofinancement est dégradée suite à la vente des parcelles de Fombrellier en 2021 et en 2022

- Donc le recours à l'emprunt ne sera possible qu'en 2024 et à hauteur de 130 000 € (selon les recommandations de la trésorerie publique)

Évolution des dettes et des charges financières



EVOLUTION DE LA CAF BRUTE



1-1 Vote des taux d'impôts communaux

- Augmentation des valeurs locatives décidée par l'Etat : 7,1%
- Alors que depuis plusieurs années, elle s'élève à environ 2%
- En 2022, le conseil avait augmenté les taux communaux de 2%
- Difficile de rajouter une augmentation du taux communal à l'augmentation des valeurs locatives
- Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'impôts communaux en 2023 soit :

TFB : 32,27 ; TFNB : 55,73 ; TH : 13,60

	Bases d'imposition Effectives 2022	Taux de référence 2022	Bases d'imposition Prévisionnelles 2023	Proposition De taux Constants	Produits Attendus	All. Compensatrices
Taxe Foncière (Bâti)	380 487	32.27	415 900	32.27 %	134 211	4 475
Taxe foncière (non Bâti)	50 845	55.73	56 100	55.73 %	31 265	9 633
Taxe d'habitation (TH)	24 265	13.60	25 988	13.60%	3 534	
			TOTAL		169 010	14 108

II- DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL		I.PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2023			
Produit nécessaire à L'équilibre du budget		Total des allocations Compensatrices		Produit attendu	
169 010		14 108		6	183 118

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

1-2 Vote des subventions 2023 ;

Monsieur le Maire et ses Adjointes proposent de maintenir les mêmes montants qu'en 2022, soit :

ASSOCIATIONS	Montant en €
Association de parents d'élèves	360
Coopérative scolaire	1250
Les Guidons du Roc	200
ACCA	60
Coop scolaire subv exceptionnelle pour sortie	600
Culturoc manifestations diverses	750
Culturoc organisation du 14 juillet	750
Association des conciliateurs de justice	50
USEP	200
DSNE	50
Fondation du Patrimoine	75
ADMR	60

Il sera demandé aux associations de transmettre au conseil municipal les bilans d'activités et financiers des assemblées générales tenues en 2022.

1-3 Vote des Budgets commune et Lotissement 2023 ;

A. Budget Principal

Fonctionnement		Investissement	
Résultat cumulé de 2022	150 877.31 €	001 Résultat de clôture 2022	7 904.98 €
Fonctionnement au 31/12/2022			
Affectation à l'investissement	-30 000.00 €	1068 Affectation du fonctionnement +	30 000.00 €
002 Report à Nouveau	120 872.31 €	001 Report à Nouveau	+ 37 904.98 €
Recettes exercice 2022	548 390.00 €	Recettes exercice 2023	109 900.00 €
Dépenses exercice 2022	548 390.00 €	Dépenses exercice 2023	109 900.00 €

B Budget Lotissement le Fombrellier :

Fonctionnement		Investissement	
002 déficits 2022 reporté	+ 11 550.32 €	001 excédent 2022 reporté	9 171.72 €
Dépenses exercice 2023	+ 41 061.35 €	Recettes Exercice 2023	41 061.35 €
Total dépenses 2023	+ 53 612.67 €	Total recettes 2023	50 233.07 €
Recettes 2023	+ 53 612.67 €	Total dépenses 2023	50 223.07 €

Le conseil municipal adopte, le Budget primitif et le budgets annexe à l'unanimité.

1-4 Organisation des questions diverses (questions orales) :

- Lors des précédentes réunions du conseil municipal, les questions orales ont créé une confusion, voire une incompréhension
- Les communes de moins de 1000 habitants ont l'obligation de préciser les règles de présentation et d'examen des questions orales, soit dans un règlement intérieur, soit dans une délibération du conseil municipal (article L. 2121-19 du CGCT).
- Selon article L. 2121-19 du CGCT, les conseillers municipaux ont le droit d'exposer en séance du conseil des questions orales ayant trait aux affaires de la commune.

Règlement des questions diverses (questions orales) :

- Les questions orales concernent exclusivement l'intérêt général de la commune.
- Les décisions extérieures impactant la gestion communale peuvent faire l'objet d'une résolution ou d'une motion du Conseil municipal
- L'inscription d'une question orale en urgence doit être approuvée par le conseil municipal. Elle devra être présentée sous forme écrite

Règlement adopté à l'unanimité par le conseil municipal

2 Commission Affaires scolaires et sociales

2-1 Rapport de la commission

LA COMMISSION « ENFANCE-ÉDUCATION-FAMILLE-SCOLAIRE » de la CCVG s'est réunie afin de travailler sur le volet enfance dans le but du renouvellement du « projet éducatif du territoire ». Un bilan global, concernant les effectifs, la fréquentation, les réussites et les difficultés rencontrées sur les différents temps d'accueil de l'enfant a permis de cibler des pistes de progression et de développement :

- rythmes scolaires
- Accessibilité/équité
- Continuité éducative
- Gouvernance et lien entre ECPI et communes.

3 Commission Travaux et Urbanisme ;

3-1 Documents d'urbanisme ;

DP 07924123P0005 Parcelle AB 73 : pose de 21 panneaux photovoltaïques : instruction en cours, attente avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

4 Commission Communication et animation ;

4-1 Estivales sur Roc 2023 :

Suite à une réunion de concertation avec Culturoc, le 21 mars dernier, il a été décidé d'organiser les Estivales sur Roc tous les derniers vendredis du mois de juin

- Soit en 2023 : vendredi 30 juin – 19h
- Le Comité d'organisation des 4èmes Estivales sur Roc se tiendra jeudi 20 avril à 19h en mairie.

5 Commission 5 Environnement ;

5-1 Rapport de la commission :

Le prochain chantier participatif aura lieu le samedi 29 avril au cimetière. Il portera sur des travaux de menuiserie pour les points d'eau et les coins poubelle.

Un gros travail sur la rénovation énergétique est en cours pour les bâtiments publics.

6 Agenda prévisionnel

Jeudi 20 avril (19h)	Comité d'organisation des 4èmes Estivales/Roc	Mairie
Vendredi 28 avril (21h)	« Filage » de Carabosse	Carabosse
Samedi 29 avril (9h)	Chantier participatif	Cimetière
Samedi 6 et dim 7 mai	Rallye de véhicules anciens	Saint Christophe sur Roc
Lundi 8 mai (11h)	Fête de la victoire de 1945	11h à la Mairie
Dimanche 14 mai	Vide-Grenier de l'APE de Cherveux	Plan d'eau
Samedi 17 juin (7h30)	Sortie « Route de la Sardine » de Culturoc	7h30 devant l'église – retour 19h
Jeudi 22 juin (18h)	3ème conseil d'école	La Chapelle Bâton
Vendredi 30 juin (19h)	***4èmes ESTIVALES SUR ROC*** Marché fermier, associatif et artisanal	Place de l'église
Samedi 1er juillet	Fête des écoles de l'APE	Saint Christophe sur Roc
Vendredi 14 juillet	Repas de la municipalité par Culturoc	Espace Francis Gonnord
Samedi 15 juillet	Tour cycliste des Deux Sèvres	Bourg – Plan d'eau - Boisne
Samedi 19 et dim 20 août	Rallye des « XII Travaux d'Hercule »	Cherveux et Saint Christophe
Samedi 16 septembre	« Course de mob » de « Guidons du Roc »	Saint Christophe sur Roc
Dim 17 septembre (16h)	Concert classique du « Festin d'Alexandre »	Eglise
Dimanche 24 septembre	Vide-Grenier de Culturoc	Place de l'église
Samedi 28 octobre	Fête de l'Halloween organisée par Culturoc	Place de l'église
Samedi 11 novembre	Fête du souvenir de l'Armistice de 1918	11h à la Mairie
Dimanche 19 novembre	Repas Choucroute organisé par Culturoc	Mairie
Samedi 15 décembre	« Vin chaud » organisé par Culturoc	Place de l'église

7 Questions diverses et échanges d'informations ;

1/ Une demande est faite sur l'origine de la panne du tracteur :

2/ Information sur le rdv d'une administrée pour un projet sur le terrain jouxtant l'atelier municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le **mardi 9 mai 2023** à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30.

Le Maire, Yves ATTOU

La Secrétaire Caroline ROULEAU

